

Noël

Le récit du parcours
d'une famille de migrants

*Marie et Joseph,
tenus par l'administration
de quitter leur maison,
arrivent à **Bethléem**, une terre
où il n'y a pas de place pour eux.
De là, fuyant le génocide
décidé par Hérode,
ils partiront avec le nouveau-né
pour se réfugier en **Egypte**.*



Avec
un TOIT
pour TOUS,



une BELLE ANNEE
de Croissance
en humanité

”

Le chrétien est à vocation humaine.
Et c'est là qu'il recueille les mots de la foi.
Or, c'est aussi pour grandir en humanité
que la rencontre de l'étranger est capitale.
[...] Apprendre à dire :
"Mon dissemblable - mon frère"
est vocation d'homme
et de disciple de Jésus.



Emile Granger
Prêtre du diocèse de Saint-Etienne,
théologien-éducateur spécialisé



L'itinéraire d'une famille de « sans-papiers »

« Toute ressemblance avec des faits et des personnages existants ou ayant existé ne serait pas purement fortuite et ne pourrait pas être que le fruit d'une pure coïncidence ».

Texte recueilli sur le site du "Réseau Chrétien-Immigrés" (RCI) à Paris

<https://reseau-chretien-immigres.fr/>

Ce groupe est en lien avec une quinzaine de paroisses parisiennes et des mouvements proches (Cimade, Secours Catholique, Maison Bakhita, Missions et Migrations ...)

Il cherche à allier action et réflexion :

- d'une part pour soutenir concrètement les migrants dans leur chemin d'insertion
- d'autre part pour sensibiliser les communautés chrétiennes, et au-delà l'opinion publique et les décideurs, aux grandes difficultés vécues par les immigrés, notamment ceux en quête d'un titre de séjour.



En ce temps-là vivait à Nazareth en Galilée un homme appelé Joseph. Joseph était charpentier, et il venait de se marier avec une jeune femme qui s'appelait Marie. Or il advint en ces jours-là que parut un édit de César Auguste ordonnant le recensement de tout le monde habité. Et tous allaient se faire recenser, chacun dans sa ville. Joseph fut conduit au commissariat de police de Nazareth et il fut amené devant l'inspecteur. Alors l'inspecteur lui dit : « Joseph, n'est-il pas vrai que tu n'es pas d'ici et que ta famille vient de Bethléem en Judée ? » - « C'est vrai », répondit Joseph. L'inspecteur dit alors à Joseph : « Il faut que tu partes pour Bethléem te faire établir tes papiers. Sans ces papiers, tu ne peux pas vivre et travailler parmi nous comme tu l'as fait jusqu'à présent ». Joseph dit : « Ma jeune femme est enceinte, et le terme est proche. Ne peux-tu m'accorder une prolongation jusqu'à ce que l'enfant soit né ? Ensuite nous partirons pour Bethléem, comme tu me le demandes ». Mais l'inspecteur répondit : « Je ne veux pas le savoir et la loi est la

loi. Si tu ne te mets pas en route immédiatement, je te ferai reconduire à la frontière par mes hommes et jamais tu ne pourras revenir ici ».

Alors Joseph se mit en route avec Marie, et après quelques jours de voyage, ils arrivèrent à Bethléem. Comme Marie était fatiguée, Joseph alla frapper à la porte d'un hôtel et demanda une chambre, afin que Marie puisse se reposer.

L'hôtelier lui dit : « Donne-moi tes papiers pour que je puisse t'enregistrer ». Joseph répondit : « Je n'ai pas de papiers, je viens justement à Bethléem pour qu'on m'en établisse ». Alors l'hôtelier dit à Joseph : « Si tu n'as pas de papiers, je ne peux pas te loger. Va t'en, je ne peux rien pour toi », et tous les hôteliers de la ville lui firent la même réponse.

Et voici que Marie ressentit soudain les premières douleurs de l'enfantement. Alors Joseph la conduisit à l'hôpital pour qu'elle puisse y accoucher. Mais à l'entrée de l'hôpital, le gardien dit à Joseph : « Donne-moi tes papiers pour que je m'assure que tu es en règle et que je peux accueillir ta femme. » Joseph répondit : « Je n'ai pas de papiers, je viens justement à Bethléem pour qu'on m'en établisse ». Alors le gardien dit à Joseph : « Si tu n'as pas de papiers, je ne peux pas accueillir ta femme. Va t'en, je ne peux rien pour toi ».

A la fin, Joseph trouva une étable ouverte, et y installa Marie. Et c'est là que Marie mit au monde un fils, qui fut appelé Jésus. Et les bergers des environs lui apportèrent du lait et des langes, car eux non plus n'avaient pas de papiers, et ils comprenaient la situation de Joseph et Marie.

Et voici qu'Hérode, gouverneur de la Judée, fut soudain pris de peur. Comme Joseph et Marie, beaucoup d'hommes et de femmes étaient venus de très loin pour se faire recenser. Alors Hérode réunit ses conseillers et leur dit : « Si tous ces gens là restent en Judée au lieu de repartir chez eux, ils vont manger le pain et prendre le travail de mes sujets. Ils feront des enfants ; à la fin, ils seront plus nombreux que nous, et nous ne serons plus les maîtres chez nous. Pour empêcher cela, je vais faire une grande rafle et les chasser d'ici ; quant aux enfants, je les ferai disparaître ».

Un soir que Joseph était assis devant l'étable où il habitait, il vit dans le lointain la troupe de policiers d'Hérode qui s'approchait de Bethléem. Alors il rentra dans l'étable et dit à Marie : « Prends l'enfant et partons, sinon il va nous arriver malheur ».

Aussitôt ils prirent le chemin de l'Egypte, et c'est ainsi qu'ils échappèrent à la rafle d'Hérode. Ils demeurèrent en Egypte jusqu'à ce que César Auguste et Hérode dis-

paraissent et soient remplacés par des souverains meilleurs et plus justes. Alors ils revinrent en Galilée. Mais Jésus n'oublia jamais ce qui s'était passé au jour de sa naissance. C'est ce dont témoigne son enseignement. « Heureux les pauvres, car le royaume des cieux est à eux, et à l'entrée de ce royaume, on ne leur demandera pas de papiers. Heureux les affamés et les assoiffés de la justice, car ils seront rassasiés, même s'ils n'ont pas de papiers. Le mari et la femme doivent vivre ensemble et peu importe que l'un ait des papiers et l'autre pas, car il ne faut pas séparer ce que Dieu a uni. Dieu a fait la terre pour tous les hommes, et les hommes sont partout chez eux sur la terre. Car la terre est l'œuvre de Dieu, mais les frontières sont l'œuvre des hommes, et quand elles deviennent des barrières, elles sont l'œuvre du démon. La loi de Dieu tient en un seul commandement : aimez-vous les uns les autres, avec ou sans papiers ; vous ferez ainsi la volonté de Dieu ».

Emmanuel Perray

Dernière minute **PERIODE HIVERNALE** Un centre d'hébergement d'urgence dans le quartier de la Marandinière

Le 18 décembre, par convention et pour la durée de la période hivernale qui s'achève le 31 mars, l'Association diocésaine de Saint-Etienne (ADSE) met gracieusement à disposition les locaux de l'ensemble immobilier de l'église désaffectée Saint Pierre de la Marandinière à l'Association EMMAÛS Saint-Etienne et sa région.



Dans le projet proposé aux responsables du diocèse, l'équipe locale d'Emmaüs se propose d'y ouvrir un endroit chaud et sécurisé tous les jours de la semaine avec une amplitude d'accueil de 19h le soir à 8h le matin avec le souper et le petit déjeuner.

Il y est prévu qu'une fois terminés, les aménagements réalisés aussi professionnellement que rapidement par les compagnons, le dispositif sera proposé par les professionnels du SIAO via le 115. Seront prioritairement affectés les publics les plus vulnérables, à savoir les femmes isolées, les familles monoparentales et les personnes malades ou vieillissantes.

La gestion du lieu sera assurée par les équipes de bénévoles et des compagnons de l'association avec l'aide de personnes salariées embauchées à cette occasion pour cette période.



Après la signature de la convention de mise à disposition par Loïc (diocèse), Marie-Noëlle et Delphine (Emmaüs) ...



... Karim, Eduardo et Rachid travaillent à l'installation de cabines de douches.



1590 places :

C'est le nombre de places d'hébergement d'urgence ouvertes à la date du 11 décembre. Soit 1091 places pérennes (dont 468 en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) et 499 en hôtel. Elles sont totalement occupées aujourd'hui.

194 femmes :

Le nombre de femmes victimes de violences conjugales hébergées par le 115 à l'hôtel à la date du 11 décembre.

300 personnes :

C'est le nombre de personnes qui se voient refuser un hébergement d'urgence, faute de place.

80 mineurs :

Parmi les personnes recensées par les travailleurs du 115, on dénombre environ 80 mineurs, dont des bébés, qui dorment à la rue.

700 personnes :

D'après le collectif "Pour que personne ne dorme à la rue" c'est le nombre de personnes qui ont pu être logées dans la Loire grâce à la solidarité de leurs membres qui les accueillent chez eux ou leur payent un loyer. Cela représenterait 160 familles (dont une soixantaine d'enfants) principalement migrantes.

2023

